
OBSERVATIONS

SUR UNE NOUVELLE ESPÈCE DE CRUSTACÉ FOSSILE APPARTENANT AU GENRE *Macrophthalmus*.

PAR M. H. LUCAS.

(Séance du 7 août 1859.)

Desmarets, que la mort a trop tôt ravi aux sciences naturelles qu'il avait déjà tant illustrées, a publié sur les crustacés fossiles un travail fort remarquable et généralement estimé par les personnes qui se livrent à l'étude de l'histoire naturelle de la carcinologie. M. Al. Brongniart a aussi publié sur ces animaux un travail non moins précieux et auquel a été joint celui de Desmarets. M. Al. Brongniart, frappé des dissemblances que présentent entre eux les corps auxquels on s'était accoutumé à appliquer, d'après Linnæus, le nom d'*Entomolithus paradoxus*, a démontré avec une grande lucidité que, sous ce nom, on avait réuni une foule d'animaux d'espèces fort différentes, quoique cependant ils présentassent entre eux une grande analogie. En effet, ce célèbre minéralogiste, après avoir comparé tous ces fossiles, et en avoir fait un examen sévère, s'est vu conduit à créer un certain nombre de nouvelles coupes génériques, toutes parfaitement distinctes entre elles, et qui depuis ont été adoptées par tous les carcinologistes. Ces animaux, qui

sont désignés sous le nom de *Trilobites*, forment aujourd'hui un ordre que Latreille avait placé tout à fait à la fin des Crustacés, et que M. Edwards, dans son histoire naturelle sur ces animaux, range après les Cladocères, c'est-à-dire, entre ces derniers et l'ordre des Aranéiformes.

Desmarest, dans son estimable travail, ne s'est occupé que des Crustacés Décapodes, Isopodes et Branchyopodes. C'est dans ce même travail, qu'embarrassé pour la distinction des caractères spécifiques, que, conduit par un esprit vraiment philosophique, il a reconnu, toutefois après de pénibles recherches, que ce n'était pas le hasard qui présidait à la distribution des parties saillantes des carapaces des Crustacés, mais bien les viscères qui, placés sous cette carapace, obligent cette dernière à se mouler sur eux, de manière à représenter à l'extérieur la position exacte qu'occupe chaque organe sous la carapace. On n'ignore pas sans doute de quel avantage a été cette découverte ingénieuse pour la détermination générique et spécifique des Crustacés fossiles. En effet, que de difficultés n'aurait-t-on pas éprouvées pour la détermination de ces animaux, dont la plus grande partie sont dans un tel état de mutilation ou tellement cachés dans la roche, qu'on ne peut apercevoir le plus souvent qu'une partie de la portion supérieure, ou la carapace! On peut dire que cette découverte ingénieuse a fait faire un pas immense à la carcinologie; et non seulement elle contribuera à établir une distinction bien marquée entre les Crustacés fossiles, mais elle fournira encore de bons caractères pour la classification des Crustacés vivants. En effet, si l'on jette les yeux sur les deux premières familles de la classe des Crustacés, les Brachyures et les Macroures, on verra que ces saillies, auxquelles Desma-

rets a donné des noms correspondant aux organes qu'elles protègent, sont toujours plus ou moins apparentes. Au reste, c'est en nous éclairant de cette observation ingénieuse, marquée du cachet philosophique, que nous sommes parvenus à distinguer une nouvelle espèce de Crustacé fossile, fort voisine d'une autre espèce qui a été décrite par Desmarest, sous le nom de *Gonoplax Latreillæi*, Crust. foss., pl. 9, fig. 1, 2, 3, 4, p. 99.

Depuis la publication de ce travail, qui date de 1822, on a établi dans la classe des Crustacés, et surtout dans la famille des Brachyures, plusieurs nouvelles coupes génériques, dans une desquelles vient se ranger le *Gonoplax Latreillæi*.

Parmi ces nouvelles coupes génériques, Latreille, dans la seconde édition du Règne animal de Cuvier, a désigné sous le nom de *Macrophthalmus* un nouveau genre de Crustacés, dont le principal caractère est, comme son nom au reste l'indique, d'avoir le pédoncule supportant les yeux très allongé et grêle. Ce célèbre entomologiste semble n'avoir connu qu'une seule espèce, car il ne reste comme type de ce genre que le *Gonoplax transversus*, Latr., Encycl. méth., Hist. Nat., CCLCVII, 2; *Camer brevis*, Herbst, LX, 4. Cependant, dans le même ouvrage, tom. IV, p. 44, remarq. 2, Latreille regarde, mais avec doute, le *Gonoplax Latreillæi* comme étant un *Macrophthalme*; et plus loin, il dit que le *Gonoplax incisus* du même auteur pourrait bien aussi se ranger dans le genre *Macrophthalmus*.

En effet, la forme de la carapace, la disposition des cavités orbitaires, et surtout la forme du front, sont des caractères qui indiquent évidemment que ces Crustacés fossiles appartiennent plutôt au genre *Macrophthalmus* qu'au genre *Gonoplax*. C'est, au reste, ce qu'a très bien

senti M. Milne-Edwards, dans le tom. 2 de son Hist. nat. sur les Crustacés, car ce savant range dans ce genre non seulement les deux espèces que nous avons citées ci-dessus, mais encore le *Gonoplax emarginata*, Desm.

MACROPHthalmus DESMARESTII. Lucas (1).

M. Testâ longiore quàm latiore, granulata; angulis anterioribus prominentibus, tridentatis. Pedibus validis, elongatissimis, subgranulatis.

Longueur, 42 millimètres; maximum de largeur, 55 millimètres.

Cette espèce, que nous avons dédiée à Desmarest, a beaucoup d'analogie avec le *Gonoplax Latreillæi* du même auteur; cependant, après l'avoir comparée avec soin avec cette dernière, nous avons vu que notre espèce en diffère et offre même des caractères assez tranchés: c'est, du reste, ce qu'il sera facile de voir par la description suivante.

Les régions du *M. Desmarestii* sont généralement très distinctes et séparées par de profonds sillons. Les régions branchiales, qui occupent un grand espace sur la carapace, sont saillantes, finement granulées et à saillies transversales antérieurement; les bords latéraux antérieurs de ces régions sont tridentés, mais ces dentelures sont bien moins saillantes que celles du *Gonoplax Latreillæi*, quoique cependant l'individu sur lequel nous faisons cette description soit beaucoup plus grand. Les régions hépatiques antérieures, peu distinctes, sont cependant constatables par un sillon transversal qui part de

(1) Voyez pl. 20.

l'échancrure que forme la première dent au bord latéro-antérieur, et qui semble séparer ces régions de celles qui sont désignées sous le nom de branchiales. La région stomacale est presque cordiforme, saillante, légèrement échancrée antérieurement, arrondie postérieurement, et très finement granulée; le sillon, qui sépare cette région de celles qui sont désignées sous le nom d'hépatiques antérieures et de branchiales, est fortement prononcé et sans aucunes granulations. La région génitale, presque carrée, un peu moins saillante que les précédentes, offre, de même que ces dernières, des granulations. La région cordiale est petite, assez saillante, et se confond avec la région hépatique postérieure, qui est à peine distincte. Le bord qui termine la carapace postérieurement est saillant et assez fortement granulé. Le bord supérieur des cavités orbitaires est très allongé, convexe, arrondi, et très finement granulé; ces granulations s'étendent même jusque dans la cavité orbitaire. Le front, que nous n'avons pu observer, parce que le calcaire dans lequel il est incrusté est très dur, doit être spatuliforme. Les pattes antérieures, ou celles qui sont terminées en pince, sont très grandes; leur troisième article est court, finement granulé, légèrement comprimé, avec sa partie supérieure arrondie; le quatrième article, ou la main, est très allongé, comprimé, à bord supérieur fortement granulé, à face extérieure entièrement lisse, tandis que la partie opposée, ou la face interne, est très finement granulée; ces granulations se montrent même jusque sur le bord inférieur; le doigt qui termine ce quatrième article est lisse à sa face externe, avec son bord supérieur très finement denticulé; enfin, le cinquième article, ou le doigt mobile, est semblable au précédent pour la position des granulations, mais son bord

inférieur est très fortement denticulé, et, près de son insertion avec le quatrième article, il présente une très forte dent à base arrondie, finement denticulée, et qui forme pince avec le bord supérieur du quatrième article : ces doigts, légèrement courbés du côté interne ou celui qui regarde la bouche, forment pince à leur extrémité. Les pattes ambulatoires semblent être très allongées, à en juger par leur troisième article, ou le fémoral, qui égale à lui seul 42 millimètres; la hanche et l'exinguinal sont finement granulés; le fémoral est très comprimé, à face supérieure lisse et saillante, à bords antérieurs et postérieurs saillants, très fortement granulés, et à face extérieure saillante et également granulée, mais beaucoup plus finement que les parties que nous venons de décrire. L'abdomen, dont nous n'avons pu apercevoir que le premier segment et une partie du second, est lisse, et offre transversalement des saillies assez fortement prononcées.

Cette espèce, qui nous a été communiquée par M. L. Rousseau, aide-naturaliste au Muséum de Paris, lui a été donnée, dans son voyage en Russie, par M. Martin, qui l'a trouvée près du détroit de Malacca. Le calcaire dans lequel cette espèce est incrustée est très dur, argileux et d'une couleur grisâtre.